



Assemblée générale

Distr. limitée
22 septembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session Troisième Commission

Organisation des travaux de la Troisième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission sont indiquées dans la lettre adressée au Président de la Commission par le Président de l'Assemblée (A/C.3/58/1). On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (A/58/100 et Add.1).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, des dispositions concernant l'organisation prises par l'Assemblée au début de la session en cours (A/58/250), de ses résolutions et décisions sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Troisième Commission, du calendrier des réunions intergouvernementales et de la disponibilité de la documentation, ainsi que de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence.

Dialogue et débats interactifs

3. Conformément à la pratique qui s'est instaurée à la Commission, la présentation des rapports, au début de chaque débat, par les chefs de secrétariat et hauts fonctionnaires du Secrétariat sera suivie par un dialogue interactif entre eux et les membres de la Commission, dialogue qui fera partie du débat officiel. Les délégations sont invitées à y participer activement en posant des questions et en formulant impromptu des observations. Elles sont priées d'attendre, pour prononcer la déclaration qu'elles ont préparée, le débat officiel qui fera immédiatement suite au dialogue.

4. Lorsqu'elle abordera les points 113 (Promotion et protection des droits de l'enfant), 115 (Élimination du racisme et de la discrimination raciale), 116 (Droit des peuples à l'autodétermination) et 117 (Questions relatives aux droits de l'homme), la Commission prévoira un dialogue entre ses membres et les rapporteurs et représentants spéciaux qui rendront compte de leurs activités.



5. Il convient de noter que, pour ce qui est du point 117, les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui doivent être examinés séparément; et qu'elles pourront faire deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), sans toutefois faire deux déclarations sur un même alinéa.

Liste des documents

6. L'attention des membres de la Commission est appelée sur la note concernant l'état d'avancement de la documentation soumise au titre des divers points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission (A/C.3/58/L.1/Add.1).

Durée des interventions

7. La Commission a pour pratique de limiter la durée des interventions sur tous les points de l'ordre du jour. Pour les déclarations faites dans le cadre du débat général sur les divers points, le temps de parole est limité à sept minutes pour les délégations et 15 minutes pour les représentants de groupes de délégations. La durée des interventions des fonctionnaires du Secrétariat est également limitée à sept minutes, à l'exception des rapports oraux. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale, les jours où il y a deux séances, consacrées à l'examen d'une même question, les délégations exercent leur droit de réponse en fin de journée. Le temps de parole est limité à cinq minutes pour la première intervention faite dans l'exercice du droit de réponse, et à trois minutes pour la seconde.

Services de conférence et dispositions concernant les séances

8. Sauf indication contraire, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. L'Assemblée générale rappelle aux délégations l'extrême importance de la ponctualité en vue d'assurer une organisation efficace et ordonnée des travaux et de permettre à l'Organisation de faire des économies. Comme l'Assemblée l'a décidé, la disposition exigeant qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour que le Président puisse déclarer la séance ouverte et permettre le déroulement du débat a été levée.

Contrôle et limitation de la documentation

9. L'attention de la Commission est appelée sur la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1995, concernant le contrôle et la limitation de la documentation. Le Secrétariat insiste en particulier sur les paragraphes 6, 7 et 8 de cette résolution, dans lesquels l'Assemblée prie les membres de tous les organes intergouvernementaux, entre autres choses, de faire preuve de retenue lorsqu'ils présentent des propositions prévoyant l'établissement de nouveaux rapports.

Rapport du Conseil économique et social

10. Il est rappelé à la Commission que, conformément à une décision de l'Assemblée générale, les chapitres du rapport du Conseil économique et social (A/58/3) seront examinés à la fois en conjonction avec la documentation prévue au titre d'autres points de l'ordre du jour et au titre du point 12.

Conclusion des travaux de la Commission

11. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission et de ses propres décisions antérieures, l'Assemblée générale a fixé au 21 novembre la date d'achèvement des travaux de la Commission.

Annexe

Projet de programme de travail de la Troisième Commission

Programme

Documentation

Lundi 29 septembre

10 heures

Élection du Bureau et organisation des travaux

Semaine du 6 au 10 octobre

Lundi 6 octobre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 105. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/58/172)

Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte du communiqué final et de la déclaration adoptée à la trente-quatrième réunion des présidents et coordonnateurs des sections du Groupe des 77 (A/58/204)

Point 106. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/58/3)

Rapport du Secrétaire général sur l'examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (A/58/61-E/2003/5)

Note du Secrétaire général sur la préparation et la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004 (A/58/67-E/2003/49)

Note du Secrétaire général transmettant le Rapport mondial sur la jeunesse, 2003 (A/58/79)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion de l'emploi des jeunes (A/58/229)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans le développement social (A/58/159)

Programme

Documentation

Rapport sur la situation sociale dans le monde, 2003
(A/58/153)

Point 107. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
(A/58/160)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 105, 106 et 107

Mardi 7 octobre

10 heures et 15 heures

Points 105, 106 et 107. Débat général (*suite*)

Mercredi 8 octobre

10 heures

Points 105, 106 et 107. Débat général (*fin*)

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 105, 106 et 107

Jeudi 9 octobre

15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur :

Point 108. Prévention du crime et justice pénale

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (y compris le programme et les recommandations finales concernant le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale) [A/58/3 (Suppl. No 3)]

Rapport du Secrétaire général sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert illégal de fonds et le rapatriement desdits actifs dans les pays d'origine (A/58/125)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses capacités de coopération technique (A/58/222)

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/58/223)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant (A/58/165)

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (A/58/87-E/2003/82)

Rapport de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur le programme et les recommandations finales du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Lettre datée du 9 juillet 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration commune des chefs des États membres de l'Organisation de coopération d'Asie centrale (A/58/131-S/2003/703)

Point 109. Contrôle international des drogues

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/58/3)

Rapport de la Commission des stupéfiants sur les progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs énoncés dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire : examen quinquennal (A/58/124)

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation quinquennale de la mise en oeuvre des conclusions de la vingtième session extraordinaire, consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue (A/58/253)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 108 et 109

Vendredi 10 octobre

10 heures

Points 108 et 109. Débat général (suite)

Semaine du 13 au 17 octobre

Lundi 13 octobre

15 heures

Points 108 et 109. Débat général (suite)

Programme

Documentation

Mardi 14 octobre

10 heures et 15 heures

Points 108 et 109. Débat général (fin)

18 heures

*Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 108 et 109**Mercredi 15 octobre*

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 110. Promotion de la femme

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/58/3)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (A/58/374)

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (A/58/169)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes [A/58/38 (Parts I et II) (Suppl. No 38)]

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (A/58/167)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (A/58/167/Add.1)

Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (A/58/161)

<p><i>Point 111.</i> Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »</p>	<p>Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (A/58/341)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement futur et la situation financière de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/58/168)</p> <p>Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur le suivi et l'état d'avancement de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/58/166)</p>
<p>13 heures</p> <p><i>Clôture de la liste des orateurs pour les points 110 et 111</i></p>	
<p><i>Jeudi 16 octobre</i></p> <p>10 heures et 15 heures</p> <p><i>Points 110 et 111. Débat général (suite)</i></p>	
<p><i>Vendredi 17 octobre</i></p> <p>10 heures</p> <p><i>Points 110 et 111 (fin)</i></p>	
<p>18 heures</p> <p><i>Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 110 et 111</i></p>	
<p>15 heures</p> <p>Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :</p> <p><i>Point 113.</i> Promotion et protection des droits des enfants</p>	<p>Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (A/58/282)</p> <p>Note du Secrétaire général sur les petites filles (A/58/329)</p>

Programme

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants (A/58/328)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 113

Semaine du 20 au 24 octobre

Lundi 20 octobre

10 heures et 15 heures

Point 113. Débat général (suite)

Mardi 21 octobre

10 heures et 15 heures

Point 113. Débat général (fin)

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 113

Mercredi 22 octobre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 114. Programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (A/58/3)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport annuel du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activité de la Décennie internationale des populations autochtones (A/58/289)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 114

Jeudi 23 octobre

15 heures

Point 114. Débat général (fin)

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 114

Vendredi 24 octobre

15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 115 a). Élimination de la discrimination raciale

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (y compris les recommandations de la Commission des droits de l'homme sur l'application du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale) (A/58/3) (Suppl. No 3)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/58/18) (Suppl. No 18)

Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 57/195 de l'Assemblée générale (A/58/80-E/2003/71)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/58/313)

Point 115 b). Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Durban

Note du Secrétaire général sur l'application et le suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (A/58/331)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'application et le suivi méthodiques de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (A/58/324)

Point 116. Droit des peuples à l'autodétermination

Rapport du Secrétaire général sur le droit des peuples à l'autodétermination (A/58/180)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (A/58/115)

Semaine du 27 au 31 octobre*Lundi 27 octobre*

10 heures et 15 heures

Points 115 a) et b) et 116. Débat général (suite)

13 heures

*Clôture de la liste des orateurs pour les points 115 a) et b) et 116**Mardi 28 octobre*

10 heures et 15 heures

*Points 115 a) et b) et 116. Débat général (suite)**Mercredi 29 octobre*

15 heures

*Points 115 a) et b) et 116. Débat général (suite)**Jeudi 30 octobre*

15 heures

*Points 115 a) et b) et 116. Débat général (suite)**Vendredi 31 octobre*

10 heures

Points 115 a) et b) et 116. Débat général (fin)

18 heures

*Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 115 a) et b) et 116***Semaine du 3 au 7 novembre***Lundi 3 novembre*

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 112. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/58/3)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/58/12) (Suppl. No 12)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/58/12/Add.1)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (A/58/353)

Rapport du Secrétaire général sur le suivi de la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (A/58/281)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés sur le renforcement de la capacité du Haut Commissariat d'exécuter son mandat

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (A/58/299)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 112

Mardi 4 novembre

15 heures

Point 112. Débat général (suite)

Mercredi 5 novembre

10 heures et 15 heures

Point 112 (fin)

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 112

Jeudi 6 novembre

15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 117. Questions relatives aux droits de l'homme

Point 117 a). Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Débat général

Note du Secrétariat transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur quinzième réunion tenue à Genève du 23 au 27 juin 2003 (A/58/350)

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social (A/58/3)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/58/326)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (A/58/221)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et des Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (A/58/307)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et des Protocoles facultatifs s'y rapportant

Rapport du Comité des droits de l'homme (A/58/40) (Suppl. No 40)

Rapport du Comité contre la torture (A/58/44) (Suppl. No 44)

Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (A/58/306)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/58/284)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question de la torture et des autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/58/120)

Lettre datée du 13 juin 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies,

transmettant le rapport d'une réunion d'experts internationaux consacrée à la réforme des organes créés en vertu d'instruments internationaux

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour le point 117 a)

Vendredi 7 novembre

10 heures

Point 117 a). Débat général (fin)

15 heures

Point 117 d). Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne Pas de documentation

Débat général (*fin*)

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 117 a)

Semaine du 10 au 14 novembre

Lundi 10 novembre

10 heures et 15 heures

Point 117 b). Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/58/255)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés (A/58/118 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de sa Représentante spéciale chargée d'étudier la question des défenseurs des droits de l'homme (A/58/380)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/58/261)

Rapport du Secrétaire général sur les procès des Khmers rouges

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Cambodge (A/58/317)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question du droit à l'alimentation (A/58/330)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle et les résultats de l'aide apportée par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme (A/58/268)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/58/276)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures de contrainte unilatérales (A/58/279)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/58/266)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (A/58/186)

Rapport annuel du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans le cadre de l'action engagée pour assurer aux handicapés la pleine reconnaissance et l'exercice sans réserve de leurs droits fondamentaux (A/58/181)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans le cadre de l'action engagée pour assurer aux handicapés la pleine reconnaissance et l'exercice sans réserve de leurs droits fondamentaux (A/58/181/Add.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question des droits de l'homme des migrants (A/58/275)

Rapport du Représentant du Secrétaire général chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et l'importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/58/185)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections

Point 117 c). Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (A/58/212)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/58/257)

Rapport du Secrétaire général sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (A/58/318)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial chargé d'étudier la question de la liberté de religion ou de conviction (A/58/296)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/58/309)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (A/58/121)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits fondamentaux des détenus libanais en Israël (A/58/218)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme en Iraq

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/58/219)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'étape du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/58/334)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/58/325)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de mission des rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme chargés d'étudier la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo et d'enquêter sur les exécutions extrajudiciaires,

Programme

Documentation

sommaires ou arbitraires, et d'un membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires de la Commission (A/58/127)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question du droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la question de la situation des droits de l'homme au Burundi

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme chargée d'étudier la question de la violence à l'égard des femmes sur la situation des femmes en Afghanistan

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Sierra Leone (A/58/379)

Point 117 d). Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Pas de documentation préliminaire

Point 117 e). Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/58/36) (Suppl. No 36)

Dialogue avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs au point 117 d)

Aucune documentation préliminaire

Mardi 11 novembre

15 heures

Points 117 b), c) et e). Débat général (*suite*)

Mercredi 12 novembre

10 heures

Points 117 b), c) et e). Débat général (*suite*)

Judi 13 novembre

10 heures et 15 heures

Points 117 b), c) et e). Débat général (*suite*)

13 heures

Clôture de la liste des orateurs pour les points 117 b), c) et e)

Vendredi 14 novembre

10 heures et 15 heures

Points 117 b), c) et e). Débat général (suite)

Semaine du 17 au 21 novembre

Lundi 17 novembre

10 heures

Points 117 b), c) et e). Débat général (fin)

18 heures

Heure limite de dépôt des projets de proposition relatifs aux points 117 b), c) et e)

15 heures

Décision sur les projets de proposition

Mardi 18 novembre

10 heures et 15 heures

Décision sur les projets de proposition

Mercredi 19 novembre

10 heures et 15 heures

Décision sur les projets de proposition

Jeudi 20 novembre

10 heures et 15 heures

Décision sur les projets de proposition

Vendredi 21 novembre

Décision sur les projets de proposition en suspens

Point 12. Rapport du Conseil économique et social

**Conclusion des travaux de la Troisième Commission
(date prévue)**
